



Union Internationale des Syndicats des Industries de la Métallurgie et des Mines (UIS-TIMM) de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM).

APPEL ET INVITATION au

CONGRÈS INTERNATIONAL DES SYNDICATS DES INDUSTRIES DE LA MÉTALLURGIE ET DES MINES

19 et 20 mai 2008, dans la ville de Saint-Sébastien, au Pays Basque (État Espagnol).

Camarades travailleurs, camarades travailleuses

PANORAMA GÉNÉRAL DES MINES

Les minerais ont toujours été et restent une matière première extrêmement importante pour le développement industriel. Encouragée par les pouvoirs capitalistes et impérialistes, la lutte pour le contrôle politique et économique des mines se situe au cœur de nombreuses confrontations internationales et stratégies de domination des peuples de la planète.

Cette stratégie de dépouillement et d'exploitation des ressources a empêché un grand nombre de pays producteurs de matières premières de connaître un développement économique équilibré, les transformant en simples fournisseurs des grandes économies contraints d'importer tous les produits manufacturés. Ainsi, certains pays producteurs sont même, paradoxalement, des importateurs nets de minéraux.

Actuellement et malgré les progrès de la recherche et des technologies modernes, l'homme reste largement tributaire des ressources minérales basiques (fer, cuivre et zinc, entre autres) pour le développement du cycle de production.

Premier maillon de toutes les chaînes de production, les mines constituent une activité technique à haut risque pour les travailleurs et travailleuses, mais très profitable pour les propriétaires ou multinationales qui les gèrent. Aujourd'hui, les plus importants investissements mondiaux sont destinés aux filières des carburants fossiles, aux métaux et aux minerais industriels, case de départ d'une chaîne de fabrication ou de manutention qui jouit de gigantesques marges de profit ou de valeur ajoutée donnant lieu à de grandes accumulations de capital.

Les économies dépendantes sont très vulnérables à la spéculation sévissant sur ces marchés, qui peut les frapper à tout moment et les appauvrir. Pendant ce temps, les bénéfices privés sont canalisés vers quelques pôles internationaux. Les pays développés sont précisément les plus gros consommateurs de minerais industriels (aluminium, cuivre, nickel) et énergétiques (pétrole, gaz, charbon).

Les pays d'Amérique Latine et d'Afrique ont traditionnellement été des cibles privilégiées pour l'exploitation minière, le Canada, l'Australie et les États-Unis étant, par ailleurs, les principaux investisseurs. L'Amérique Latine, par exemple, (Brésil, Chili et Mexique notamment) est à la tête de la production de concentrés et de métaux (cuivre, aluminium, fer,

argent et molybdène) ; le Pérou, lui, est le premier producteur mondial d'argent, suivi du Mexique, de l'Australie et de la Chine.

Mais l'essor de la filière minière se réalise au milieu de graves contradictions économiques et sociales. Les entreprises minières à moyenne et grande échelle se sont emparées de pratiquement toutes les ressources naturelles, tandis que les nations et les peuples qui les accueillent connaissent un très faible développement. Les entreprises sont toujours gagnantes alors que la situation sociale et économique des communautés ou des régions où sont implantés les centres miniers ne cesse de se dégrader en termes de niveau de vie, pauvreté, chômage, éducation, santé ou transports.

Cette offensive des transnationales s'inscrit dans une stratégie globale d'hégémonie du capital, qui s'exprime en termes économiques, géopolitiques, culturels et, bien entendu, également militaires.

Pour cette raison, dans un grand nombre de pays, le combat des travailleurs et des travailleuses pour leurs conditions de travail passe par l'exigence d'une nationalisation des exploitations ou par l'intervention des pouvoirs publics afin de fixer des limites aux intérêts des multinationales propriétaires et de progresser dans la voie de la souveraineté économique et politique de leurs peuples, nations ou États.

L'exploitation des mines et l'environnement - La cupidité des multinationales en matière d'exploitation des ressources, ainsi que la recherche exclusive du profit économique entraîne de graves dommages pour l'environnement. L'exploitation irrationnelle et l'énorme quantité de déchets (stériles miniers), responsables de la pollution par métaux lourds, la lixiviation des minéraux, les dégâts causés par les particules de poussière et la pollution chimique acide sont des réalités qui portent atteinte à la santé globale de la planète.

Les destructions à grande échelle causées par l'exploitation des mines, et notamment par l'usage inapproprié, l'épuisement et la pollution de l'eau, ainsi que la détérioration des sols, la disparition des forêts et ses effets sur les éléments naturels (cours d'eau, lacs) et les nappes phréatiques en sont les conséquences collatérales, qui ont des répercussions sur les conditions de vie des populations des pays producteurs ou saccagés.

PANORAMA GÉNÉRAL DE LA MÉTALLURGIE

Le marché capitaliste mondial est dominé par des entreprises transnationales qui ont le monopole de la commercialisation, des prix et de bien d'autres aspects, ce qui affecte le développement des peuples. La métallurgie constitue un bon cas de figure. D'après les informations de l'ONU, ces firmes réalisent plus de la moitié du chiffre d'affaires mondial et les transferts de biens entre les différentes branches d'une même transnationale représentent plus d'un tiers du total. Deux tiers des transactions internationales de biens et de services dépendent des opérations de ces entreprises.

Les 37 entreprises transnationales les plus importantes des États-Unis concentrent 48% des bénéfices mondiaux. Si l'on ajoute à cela le Japon, l'Allemagne, l'Angleterre et la France, les transnationales de ces pays réalisent 79,4% des bénéfices totaux. Les pays développés n'accaparent donc pas uniquement le capital mais aussi les bénéfices, obtenus très souvent en dehors de leurs frontières.

Dans ce contexte, deux phénomènes caractérisent l'évolution de la filière. D'une part, la concentration financière et productive entre les mains de groupes internationaux qui ont le monopole de l'acier, du fer et d'autres métaux ; et d'autre part, la délocalisation industrielle des entreprises utilisant ces produits de base : l'automobile, les biens de capital, équipements... Par ailleurs, les transnationales s'installent dans les pays où la main-d'œuvre est moins chère et les lois de protection des travailleurs moins exigeantes, à la recherche d'une compétitivité qui leur permette d'augmenter leur chiffre d'affaires et leurs bénéfices.

Les industries métallurgiques de base (fer et acier, métaux non ferreux), produits métalliques, machines et biens d'équipement ainsi que les industries aéronautique, navale, ferroviaire ou automobile, entre autres, font preuve d'un grand dynamisme dans une multiplicité de procédés dérivés. Tous ces sous-secteurs industriels ont leurs propres processus de travail, particularités et difficultés pour le développement de l'infrastructure industrielle et militaire.

En Occident, l'industrie automobile joue un rôle clé dans la conception des espaces industriels. Dominée par des entreprises transnationales, il s'agit d'une industrie gourmande

en capital et en main-d'œuvre. L'industrie automobile est l'une des six branches industrielles qui réalise le plus de profits au plan mondial, après le secteur pétrolier, la filière chimico-pharmaceutique, l'informatique, les télécommunications et l'alimentaire. Mais l'industrie métallurgique compte également d'autres branches très dynamiques. Les industries des biens d'équipements, de la machine-outil ... sont toujours dominées par les pays développés, limitant l'accès d'autres économies et d'autres peuples. Le cas de l'industrie militaire est similaire.

L'HÉGÉMONIE DES TRANSNATIONALES ET LES POLITIQUES DE PRIVATISATION.

L'économie mondiale est dominée par les transnationales et leurs filiales. En effet, les échanges internes à ces corporations représentent 65% du commerce mondial, les rapports commerciaux avec d'autres secteurs publics ne concernent qu'un faible pourcentage et le marché dit « libre » reste minoritaire (15%). En conséquence, la plupart des États nationaux se trouvent dans une situation de grande faiblesse.

Les transnationales exercent un contrôle de plus en plus important sur les intérêts économiques stratégiques des nations. Dans le cas des mines, de la métallurgie et des métaux, les transnationales agissent avec l'accord complaisant des gouvernements néolibéraux qui, conformément aux politiques imposées par les organismes financiers impérialistes, leur permettent de s'approprier de vastes espaces avec les ressources naturelles qu'ils recèlent. La Banque Mondiale soutient l'extraction sans bornes de pétrole, de gaz et de minéraux sans procéder à une évaluation, aussi superficielle soit-elle, des conséquences sociales et environnementales.

Les filières industrielles des mines, de la métallurgie et des métaux sont contrôlées par le capital transnational, en raison des politiques de privatisation mises en œuvre dans pratiquement tous les pays. Le contrôle exercé par les corporations augmente avec les privatisations, les alliances et les fusions qui conduisent à des pratiques monopolistiques multinationales. Cette situation doit changer et le combat doit être organisé contre les privatisations pour les stopper, les empêcher, voire les inverser.

LA SITUATION ET LA RÉPONSE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES

Santé professionnelle - Dans les mines, les conditions de travail restent lamentables dans pratiquement tous les pays de la planète. Les travailleurs et les travailleuses sont exposés à des taux très élevés d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Les poussières toxiques et les gaz acides manipulés, l'atmosphère insalubre et la ventilation insuffisante, les niveaux de vibration, les conditions de froid et de chaleur extrêmes dans les exploitations, entre autres, sont les responsables de maladies graves ou d'accidents avec un coût élevé en vies humaines.

Aux risques professionnels classiques, il faut ajouter les maladies professionnelles spécifiques et les nouvelles pathologies industrielles portant gravement atteinte à la santé des travailleurs et de leurs familles. Les procédés liés à l'extraction, au traitement et à la manipulation des métaux sont à l'origine de manifestations cancérigènes qui pour n'être pas perceptibles immédiatement n'en causent pas moins des ravages sur la santé des travailleurs – dépourvus de toute protection – et ont de graves conséquences pour leur descendance. Pendant ce temps, les dirigeants des compagnies multinationales engrangent les profits de leurs exploitations ou de leurs entreprises.

Dans les mines donc, comme dans l'industrie métallurgique en général, la prévention des risques professionnels est encore considérée comme un coût. Les politiques et les investissements en matière de sécurité, santé et conditions de travail n'existent pas. La force de travail est exploitée sans ménagements dans un seul but : faire un maximum de profits.

Conditions de travail - Dans les mines et la métallurgie, les conditions de travail connaissent une tendance régressive. La durée du travail, les modèles d'embauche, les garanties du contrat de travail ou les nouvelles lois sur la rupture du contrat de travail contribuent à créer un modèle de relations employeur-salarié où la force de travail est employée comme une simple marchandise, sans égards pour le travailleur ou la travailleuse et ses droits.

La précarité sous tous ses angles ou les politiques dites de *flexisécurité* sont des outils pour les chefs d'entreprise et les multinationales qui cherchent en permanence à réduire leurs coûts en exerçant notamment un pouvoir sans limites lors de l'embauche et de la rupture de relations avec le salarié. Autrement dit, la qualité de l'emploi ou l'emploi bénéficiant de droits est de plus en plus affaibli par les politiques des multinationales et par les réglementations adoptées par la plupart des gouvernements. Dans de nombreux pays, les réformes du marché du travail déséquilibrent les rapports capital-travail par le biais de législations qui confèrent un plus grand pouvoir unilatéral et arbitraire aux entreprises dans la relation employeur-salarié.

Cette tendance laisse une large marge de manœuvre aux stratégies de restructuration qui, sous forme de fusions, de rachats ou d'alliances, se traduisent par de sévères réductions d'emploi. La légalisation des licenciements en masse fondés sur des prétendues « raisons économiques » est devenue une pratique habituelle chez de nombreuses multinationales des secteurs minier et métallurgique.

Par ailleurs, les stratégies de sous-traitance et d'externalisation des services pratiquées par les multinationales entraînent la dépréciation des salaires des travailleurs et des travailleuses. Nous assistons ainsi à la création d'un dumping social favorisant la réduction des coûts et la dégradation des conditions de travail.

Conditions salariales - Les niveaux de salaires restent insuffisants au vu des chiffres d'affaires affichés. Dans la filière minière, l'exploitation et les bas salaires, s'ils frappent tous les pays, sont encore plus évidents dans les régions sous-développées où les travailleurs et les travailleuses vivent encore dans des conditions proches de la misère. Dans la métallurgie, les réalités sont très différentes en fonction des entreprises et des pays mais, partout, les niveaux de salaires trahissent de plus en plus l'exploitation de la force de travail.

La politique salariale des entreprises cherche en permanence à diminuer les coûts opérationnels en réduisant de plus en plus les salaires réels, à maximiser les revenus et les avantages privés et à élargir la marge de profit capitaliste.

Il faut également souligner la stabilisation des doubles ou triples grilles salariales, avec l'insertion des femmes et des jeunes dans les entreprises métallurgiques.

Droits syndicaux – En matière de droits syndicaux, les situations varient beaucoup, de la persécution des syndicats et des représentants syndicaux dans un grand nombre de pays et d'entreprises à la restriction de l'activité syndicale par le biais de lois ou de réglementations de différente nature. Manifestement, aussi bien pour les multinationales que pour les États, le syndicalisme de classe reste un ennemi à affaiblir et à limiter. Par ailleurs et en parallèle, certaines organisations syndicales sont favorisées et deviennent les faux-nez du système et des orientations économiques des multinationales.

La nécessité de coordonner et de mondialiser l'action syndicale par le biais de revendications sur les droits syndicaux et les conditions de travail, entre autres, constitue donc, dans ce contexte, une priorité pour le mouvement syndical de classe que la Fédération Syndicale Mondiale veut encourager.

L'UIS DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE

Les Unions Internationales des Syndicats (UIS) ont été créées d'un commun accord par la Conférence Syndicale Mondiale réunie en 1945 à Londres et à Paris, qui a donné lieu à la Fédération Syndicale Mondiale (FSM) dans les différentes branches industrielles. Les modalités de fonctionnement des UIS ont été ensuite définies au 2^{ème} Congrès Syndical Mondial, tenu à Milan (Italie) en 1949. Avec le temps, elles sont devenues des organisations internationales dotées de compétences propres pour l'exercice de l'action syndicale, l'unité et la solidarité entre les organisations syndicales membres de chaque UIS et avec la FSM dans son ensemble.

C'est en 1949 que l'Union Internationale des Syndicats de Mineurs a été fondée en Florence (Italie). En 1982, la 9^{ème} Conférence Internationale des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie s'est tenue à Moscou.

Cette UIS a élargi son champ d'action en 1983 aux travailleurs de l'énergie (UISME). En 1984, la 9^{ème} Conférence Internationale a eu lieu à Prague (ancienne Tchécoslovaquie). L'UIS Mines et Énergie a joué un rôle important dans le mouvement de solidarité avec les mineurs britanniques pendant la grève de 1984-85. Ces années-là, les organisations de mineurs, membres de différentes organisations, décident de créer l'Organisation Internationale des Mineurs. L'UIS se transforme alors, en 1986, en UIS Énergie (UISTE), peu avant de mettre fin

à ses activités. En 1998 à La Havane (Cuba), elle s'est réorganisée comme UIS des Travailleurs de l'Énergie, du Métal, de la Chimie, du Pétrole et des Industries Analogues (UIS TEMCPIA).

En 1949, c'est à Turin (Italie) que fut également créée l'Union Internationale des Travailleurs de l'Industrie Métallurgique (UIS-MÉTAUX) rassemblant des travailleurs du secteur de l'acier, de la construction navale, de la construction automobile et la construction mécanique, électrique et électronique. Cette UIS a mené un dur combat contre les corporations transnationales. En 1982, Moscou fut le siège de la 9^{ème} Conférence Internationale de Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie.

Les changements survenus en Europe de l'Est ont touché la FSM, qui s'est alors engagée dans une démarche de rétablissement et de rénovation. Le 13^{ème} Congrès Syndical Mondial s'est tenu en 1995 à Damas (Syrie), avec beaucoup de succès ; en 2000, New Delhi (Inde) a accueilli sa 14^{ème} édition, puis, en 2005, La Havane (Cuba) la 15^{ème}. La FSM se trouve actuellement dans une nouvelle phase de lutte et prévoit ainsi le renforcement des différentes UIS dans plusieurs branches industrielles.

À l'occasion du congrès tenu au Mexique en septembre 2007, l'UIS TEMCPIA a été transformée pour créer l'UIS Énergie (UISTE) et donner naissance, en même temps, à l'UIS des Mines et de la Métallurgie (UIS Métaux). Cette nouvelle UIS Métaux, à côté de buts d'entraide et de coordination, a la volonté de lancer, avec les travailleurs et les travailleuses de ces secteurs industriels, une lutte syndicale à caractère mondial en faveur des revendications et des objectifs du syndicalisme de classe international.

La nouvelle UIS Métaux se veut une organisation internationale dynamique et moderne, unitaire, solidaire et ouverte, capable de dépasser les expériences antérieures, allant au-delà de la gestion et de l'administration pour mobiliser les forces des travailleurs et des travailleuses de tous les continents. Elle reposera sur des Statuts fonctionnels, des Principes de classe clairement définis et un Programme d'action syndicale approprié.

Unité et solidarité internationale - La mondialisation capitaliste entraîne la perte des conquêtes ouvrières et des droits sociaux, la soumission idéologique et politique à un modèle présenté comme unique et sans alternatives constitue également une agression à la souveraineté et au droit à l'autodétermination des peuples soumis à la dictature des grandes entreprises multinationales.

L'UIS Métaux doit être un instrument de lutte de classe capable d'exercer pleinement la solidarité entre toutes ses organisations membres et avec le mouvement ouvrier mondial dans son ensemble.

En vertu de tout ce qui vient d'être exposé, camarades travailleurs et travailleuses des Industries de la Métallurgie et des Mines, vous êtes invité(e)s au :

CONGRÈS INTERNATIONAL DES SYNDICATS DES INDUSTRIES DE LA MÉTALLURGIE ET DES MINES

Dans le but d'étudier la situation mondiale de l'industrie des mines et de la métallurgie ainsi que les combats et les alternatives de la classe travailleuse, LE COMITÉ ORGANISATEUR DU CONGRÈS et la FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE (FSM) appelle les organisations affiliées et sœurs à participer à ce grand événement des travailleurs et travailleuses métallurgiques et miniers.

Le Congrès se déroulera conformément aux dispositions suivantes :

DISPOSITIONS

- 1- **Le Congrès International des Syndicats des Industries de la Métallurgie et des Mines aura lieu les 19 et 20 mai 2008, dans la ville de Saint-Sébastien, au Pays Basque (État Espagnol).** Le Syndicat National LAB sera l'hôte de cet événement.

- 2- Les sujets suivants seront abordés au cours du congrès international :
 - a. situation des mines, de la métallurgie et des métaux, sur le plan mondial et dans chaque pays ;
 - b. situation des travailleurs sur le plan mondial et dans chaque pays ;
 - c. débat et approbation des stratégies de lutte et du Document de base soumis à la considération du Congrès, ainsi que des nouveaux Statuts de l'UIS MÉTAUX.
 - d. élection du Conseil Exécutif de l'UIS MÉTAUX.
- 3- Le Congrès International se déroulera conformément au programme mis au point par le comité organisateur local.
- 4- Chaque délégation disposera de 8 minutes maximum pour présenter son exposé ; une interprétation simultanée en basque, espagnol, anglais et français sera assurée.
- 5- Les séances se dérouleront au centre de Conventions mis à disposition par le Syndicat National LAB dans la Ville de Saint-Sébastien, au Pays Basque.
- 6- Enregistrement et accréditation des délégué(e)s :
 - a. Chaque organisation affiliée et sœur sera représentée par 2 (deux) délégué(e)s maximum.
 - b. Les frais de déplacement des délégué(e)s seront pris en charge par chaque organisation.
 - c. Le syndicat LAB, organisateur de l'événement, prendra en charge les frais d'infrastructures, hébergement, restauration et déplacements internes en rapport avec le Congrès.
 - d. Les organisations accréditant plus de 2 délégué(e)s prendront en charge tous les frais liés aux délégué(e)s supplémentaires.
 - e. Lors des sessions du Congrès, chaque délégation disposera de 2 (deux) votes.

7- Composition du Comité Organisateur du Congrès :

Président : **Ardhendu Dakshi** - Métallurgiques -CITU- INDE
 Organisation : **Jesús Gete Olarra** – LAB (Pays Basque - État espagnol)
 Coordinateur : **Valentin Pacho** - FSM
 Commission de mobilisation :
Sioulas Kiriakus - PAME- GRÈCE
Luis Castillo : Fédération Nationale des Travailleurs des Mines et de la Métallurgie du Pérou
Assis Flavio Da Silva : Métallurgiques - CSC - BRÉSIL

8- Les délégations désirant confirmer leur participation au Congrès ou nécessitant un visa sont priées de contacter à temps le Syndicat LAB. Courriel : nazioartea@labsindikatu.org ; Fax : + 34- 943- 320471 ; Téléphones : + 34 943- 326782 et mobile : + 34-609483045. Adresse : Pokopandegi bidea, No 9-2º, 20018 - San Sebastián – País Vasco (État Espagnol). Site Internet : www.labsindikatu.org
 Pour plus de renseignements, veuillez contacter Valentin Pacho : valentin.pacho@hotmail.com, FSM : info@wftucentral.org, Téléphone : +30-210-9214417 et fax : +30-210-9214517

9 – Pour cela, les différentes délégations doivent envoyer les coordonnées de leurs représentants (nom complet, nationalité et numéro, date d'émission et date d'expiration du passeport).

Travailleurs du monde, unissez-vous dans la défense des intérêts immédiats et historiques de notre classe et des peuples !

Fraternellement

Ardhendu Dakshi
CITU – INDE
Président Comité
Organisateur

Georgie Mavrikos
Secrétaire Général FSM

Rafa Diez Usabiaga
Secrétaire Général LAB